

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE

AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR



**RAPPORT D'EVALUATION EXTERNE DU
PROGRAMME DE LICENCE EN « SCIENCE
POLITIQUE» DE L'INSTITUT DE MANAGEMENT
ET DE COMMUNICATION (IMC)**

L'équipe d'évaluation :

- Pr Alioune Badara Diop, Président
- Pr DANSOU ALIDJINOU Adolphe Ahlonsou, Membre

Signature :

Pour l'Equipe, le Président

Novembre 2016

Table des matières

1. Présentation de l'IMC et du programme de Licence science politique	3
2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation	9
3. Description de la visite sur le terrain	10
4. Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup.	12
5. Points forts du programme	19
6. Points faibles du programme	20
7. Appréciations générales du programme	20
8. Recommandations à l'Etablissement	20
9. Recommandations à l'ANAQ	21
10. Proposition de décision :	21

1. Présentation de l'IMC et du programme de Licence science politique

Créé en 2009 à Dakar, l'Institut de Management et de Communication (IMC) a aujourd'hui deux centres de formation : IMC DAKAR et IMC MBOUR. L'institut propose différentes formations de niveau LICENCE et MASTER.

Depuis ses origines, l'institut est dirigé par M. Mouhamed GAYE, président fondateur diplômé en Sciences Politiques et qui a été conseiller à la présidence de la République du Sénégal (de 2004 à 2009). L'IMC a depuis sa création, la mission de participer à la promotion d'une formation de qualité, à l'insertion professionnelle et à la citoyenneté active. Il s'est fixé comme objectif de former des étudiants dans les filières suivantes :

- Communication ;
- Sciences Politiques ;
- Marketing, Publicité et Communication ;
- Communication Audiovisuelle des Médias et Technologie Numériques ;
- Journalisme ;
- Gestion des Ressources Humaines ;
- Banque Finance.

Ainsi, l'institut poursuit plusieurs objectifs complémentaires : le développement de la mobilité des étudiants, la création et le développement de programmes de formation adaptés aux besoins des entreprises, des institutions... En juin 2014, des experts en qualité de l'Autorité Nationale d'Assurance Qualité de l'Enseignement Supérieur (ANAQ SUP) du Sénégal ont donné un avis favorable sur les démarches et les méthodes de gestion des programmes de formation et d'enseignement de l'IMC. Cela a permis à l'Institut d'avoir son agrément définitif en date du 15 Avril 2015, sous le numéro 0090/AG/MESUCUR/DES/DFS. Par ailleurs, il faut rappeler que la mission et les objectifs de l'IMC s'inscrivent dans la politique nationale du Sénégal en matière de formation professionnelle. En effet, l'institut s'inspire du rapport général de la Concertation Nationale sur l'Avenir de l'Enseignement Supérieur au Sénégal et du document sur les décisions présidentielles relatives à l'enseignement supérieur et à la recherche. De même, l'institut a mis en place une stratégie de veille informationnelle lui permettant de s'enquérir de toute décision concernant l'enseignement supérieur au niveau national.

Au total, l'IMC contribue non seulement à la concrétisation des directives liées à l'enseignement supérieur du Sénégal, mais aussi, à une ouverture sur le monde extérieur. L'IMC peut s'honorer d'avoir été distingué, en 2015, par le Prix International Quality Summit

IQS de la Catégorie OR du Congrès International à la Qualité de Business Initiative Directions BID. Ce trophée IQS est décerné aux entreprises ou organisations de différents pays dans le monde entier qui veulent promouvoir leur notoriété et leur position en mettant en œuvre la culture de la qualité. En outre, il convient de signaler que l'IMC est membre de la Fédération Européenne des Ecoles (FEDE) depuis le 24 mars 2016. Les diplômes offerts par l'IMC sont axés sur les besoins professionnels récents et prennent en compte les normes et recommandations reconnues au niveau national et international. Ils sont basés sur le système Licence, Master, Doctorat (LMD) qui permet le transfert des crédits obtenus et facilite la lecture et la comparaison des programmes d'études. Ce système permet aussi la capitalisation de connaissances pour l'étudiant à travers des Unités d'Enseignement (UE) créditées. Les programmes de formation de l'IMC sont destinés aux bacheliers, étudiants et professionnels (salariés, entrepreneurs) désirant poursuivre des études professionnelles. Ils sont également ouverts à toutes les nationalités. De nos jours, l'IMC compte 18 nationalités. Ce qui témoigne de l'ouverture de cet établissement à l'échelle sous-régionale, régionale et internationale.

Description générale du programme de Licence Science politique

✓ Objectifs de la formation

D'une manière générale, le programme de Licence en Science politique vise à assurer à l'étudiant l'acquisition de connaissances fondamentales et transversales, des compétences préprofessionnelles dans le domaine de la science politique.

✓ Au niveau des connaissances

La licence est une formation axée sur la compréhension du monde contemporain à travers l'acquisition de connaissances nécessaires à l'analyse de la vie politique et de l'action publique. Les enseignements portent sur plusieurs domaines scientifiques dont la philosophie politique, les relations internationales, la politique internationale, la sociologie politique, le droit, la théorie politique, les institutions politiques, les partis, groupes et opinions publiques, le processus de prise de décision politique, le leadership, le marketing et le management. Ils abordent aussi les institutions, les réseaux sociaux et politiques, l'éthique, la démocratie, la bonne gouvernance et les élections. L'ensemble du parcours permet aux étudiants d'acquérir une solide formation de base en Science Politique, mais aussi une bonne maîtrise des notions

et concepts de base en science politique mais aussi de l'anglais et du français, de l'informatique, des techniques d'expression, de la culture générale et des méthodes des sciences sociales. Il permet aussi d'acquérir une connaissance des mécanismes politiques utile à tout citoyen, de se constituer des repères intellectuels et de s'appropriier les outils d'analyse précieux dans la vie sociale et professionnelle.

✓ **Au niveau des compétences et du savoir-faire**

Le programme en sciences politiques vise à donner aux étudiants qui se destinent à des carrières au Sénégal ou à l'étranger, ainsi qu'aux professionnels de haut niveau dans tous les métiers liés à la politique (instituts de sondage, administrations territoriales, journalisme, conseil politique, diplomatie, académies diplomatiques étrangères, spécialistes d'aires culturelles.) des compétences avérées dans la maîtrise des outils théoriques et pratiques pour leur épanouissement. Le titulaire de la Licence de Science Politique de l'IMC doit être en mesure de/d' :

- élaborer des rapports d'analyse ;
- construire et réaliser des études ou des enquêtes ;
- rédiger des questionnaires ;
- produire et analyser des données qualitatives et quantitatives ;
- rédiger des articles de presse et toute forme de document écrit (note, synthèse, compte-rendu) ;
- maîtriser les techniques de communication et de recherche d'information.

✓ **Au niveau de l'insertion professionnelle**

Les titulaires de la Licence Science Politique de l'IMC peuvent poursuivre leurs études en Master ou exercer dans :

- Des administrations publiques (Etat et Collectivités territoriales) : attaché parlementaire, conseiller politique auprès des élus locaux etc. ;
- Des organisations africaines, internationales et stratégiques : lobbyiste, chargé de projets africains, fonctionnaire africain, chargé de coopération transfrontalière, directeur développement durable, etc.
- Des structures Culturelles, de Communication et les Médias : grand reporter, journaliste, chargé de communication, web analyst, directeur d'institutions culturelles, etc.

- Des entreprises : auditeur financier, chargé de ressources humaines, chargé de mission et d'études, expert en évaluation, consultant, chef de produit, juriste d'affaires, avocat, directeur général des services, directeur des ressources humaines etc. ;
- Des organisations non gouvernementales : attaché humanitaire, Conseiller, cadres d'administration, responsable risque, consultant défense et sécurité ;
- Créer leur propre cabinet et ou bureau d'étude.

✓ **Durée et rythme de la formation**

Premier diplôme du dispositif LMD (licence, master, doctorat), la licence offre une pluridisciplinarité, une préprofessionnalisation et une orientation progressive. Le programme de Licence en sciences politiques se déroule sur six semestres avec un total de 180 crédits, répartis sur 3 années. La formation est dispensée à temps plein sur six semestres à raison de deux semestres par an. Les cinq (5) premiers semestres sont dispensés en cours du jour et le sixième semestre en cours du soir du fait que l'étudiant effectue un stage académique parallèlement à ses cours. La formation est composée d'unités d'enseignements. Chaque unité d'enseignement a une valeur définie en crédits qui équivaut, conformément à l'article 3 de la loi n° 2011-05 du 30 mars 2011, à vingt heures de travail. Ces heures sont réparties en temps de présence aux enseignements (CM, TD, TP, Séminaires) et en temps de travail personnel de l'étudiant (TPE).

✓ **Dynamique pédagogique**

La dynamique pédagogique qui rythme ce programme s'articule autour des aspects ci-dessous:

- Pédagogie active qui alterne théorie et pratique ;
- Etude de cas, projet terrain individuel, visites d'entreprise et stage ;
- La formation comprend des éléments de préprofessionnalisation et de professionnalisation : l'étudiant s'informe sur les métiers associés à la formation, sur les débouchés professionnels ;
- Elle permet également d'acquérir les compétences transversales nécessaires à un parcours universitaire réussi : techniques informatiques, langues étrangères, méthodologie, maîtrise de l'expression écrite et orale, apprentissage du travail en autonomie ;
- Corps enseignant composé d'universitaires, praticiens et consultants.

✓ **Publics visés**

Le programme de Licence s'adresse particulièrement aux candidats titulaires d'un baccalauréat ou d'un diplôme admis en dispense ou en équivalence du baccalauréat mais également aux étudiants et professionnels en entreprise.

✓ **Conditions d'admission**

Accès en 1ère année : Ouvert aux bacheliers série L et aux professionnels titulaires d'un baccalauréat ou d'un titre admis en dispense ou en équivalence du baccalauréat, en application de la réglementation en vigueur.

- Accès en 2ème année : Peut s'inscrire en 2ème année, l'étudiant ayant validé les deux semestres de la première année. Si les deux semestres de la première année ne sont pas validés, le passage conditionnel en Licence 2 est autorisé à tout étudiant ayant validé et capitalisé au moins 70 % des 60 crédits de la Licence.

- Accès en 3ème année : Peut s'inscrire en Licence 3, l'étudiant ayant validé les semestres 1,2, 3 et 4 ; l'étudiant titulaire d'un DUEL, d'un DUES, d'un DEUG, d'un DUT, d'un BTS ou d'un titre admis en dispense ou en équivalence, en application de la réglementation en vigueur. Le passage conditionnel en Licence 3 est accordé à tout étudiant ayant validé les semestres 1 et 2 et ayant capitalisé au moins 70 % des 60 crédits des semestres 3 et 4. Les dispenses et les équivalences sont accordées après étude du dossier du candidat par le conseil pédagogique.

✓ **Mode d'évaluation et attribution du diplôme**

a. Evaluation des Cours

L'évaluation globale de chaque cours se fait à partir de deux évaluations distinctes :

- Contrôle Continu : évaluation individuelle sur table, sans consultation de documents, destinée à mesurer le degré d'assimilation des cours par l'étudiant. Cette évaluation représentera 40% de la moyenne Générale.
- Examen final : évaluation individuelle sur table, sans consultation de documents. Cette évaluation représentera 60% de la moyenne Générale.

b. Evaluation du rapport de stage :

Le stage en milieu professionnel est obligatoire et se déroulera durant le 6eme Semestre de la formation. Durant la période de stage, les cours de l'étudiant sont ramenés en cours du soir de 17 à 20 heures.

c. Conditions de Passage d'une année à une autre

Pour passer d'une année à une autre, l'étudiant doit valider toutes les unités d'enseignement de l'année, c'est-à-dire obtenir les 60 crédits. Mais, le passage conditionnel de la première année à la deuxième année peut être accordé dès lors que l'étudiant capitalise au moins 70 % des crédits, soit 42 crédits sur les 60 de l'année. Dans ce dernier cas, la moyenne obtenue aux UE fondamentales, compte tenu des coefficients de pondération, doit être supérieure ou égale à 10/20.

Pour passer de la deuxième année à la troisième année, l'étudiant doit obligatoirement valider les 120 crédits des deux premières années.

Un semestre est validé :

- si toutes les unités d'enseignement le composant sont validées individuellement ;
- par compensation intra semestre si l'étudiant a la moyenne entre les différentes unités d'enseignement du semestre, affectées de leurs coefficients ;

Un étudiant peut repasser une unité d'enseignement quelle que soit la note obtenue dans un semestre qu'il n'a pas validé. Dans ce cas, la note retenue est la dernière note même si elle est inférieure à la précédente.

Tout semestre validé est définitivement acquis. L'étudiant ne peut plus en demander la renonciation.

La validation d'un semestre emporte l'acquisition des 30 crédits correspondants.

d. Conditions d'attribution du diplôme

Le diplôme de LICENCE EN SCIENCE POLITIQUE s'obtient soit par acquisition de chaque unité d'enseignement constitutive du parcours correspondant, soit par application des modalités de compensation décrites aux articles 27 et 28 du décret 2012-1114 relatif au diplôme de licence.

Chaque unité d'enseignement est affectée d'un coefficient et d'une valeur en crédits. L'échelle des valeurs en crédits est identique à celle des coefficients. Les coefficients peuvent être différenciés dans un rapport variant de 1 à 5. Une unité d'enseignement est validée si la note obtenue est égale ou supérieure à 10/20.

Lorsque l'unité d'enseignement est composée de plusieurs éléments constitutifs, elle est validée par compensation entre ses éléments constitutifs. La compensation entre éléments constitutifs

d'une unité d'enseignement s'effectue quelle que soit la note obtenue dans le semestre. Les unités d'enseignement validées sont définitivement acquises et capitalisables.

L'acquisition de l'unité d'enseignement emporte l'acquisition des crédits correspondants. Pour les unités d'enseignement qui ne sont pas validées, l'étudiant conserve, pour la session de rattrapage, le bénéfice des notes égales ou supérieures à la moyenne, sauf renonciation écrite de sa part formulée auprès du service de la scolarité avant le début de la session suivante. L'étudiant dispose d'un délai d'une semaine après la publication des résultats pour renoncer à une note. La licence est décernée aux étudiants qui ont validé les six semestres du cursus. Ainsi, l'obtention des 180 crédits confère le grade de licence.

Les mentions aux examens sont déterminées comme suit :

- PASSABLE : quand le candidat a obtenu sur le total général des unités d'enseignement une moyenne au moins égale à 10 sur 20 et inférieure à 12 sur 20 ;
- ASSEZ BIEN : quand le candidat a obtenu sur le total général des unités d'enseignement une moyenne au moins égale à 12 sur 20 et inférieure à 14 sur 20 ;
- BIEN : quand le candidat a obtenu sur le total général des unités d'enseignement une moyenne au moins égale à 14 sur 20 et inférieure à 16 sur 20 ;
- TRES BIEN : quand le candidat a obtenu sur le total général des unités d'enseignement une moyenne au moins égale à 16 sur 20.

2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation

Le rapport d'auto-évaluation a été rédigé globalement dans un style clair et s'est employé à mettre en relief les éléments techniques, pédagogiques, administratifs et financiers constitutifs des paramètres objectifs sur lesquels doivent se fonder les évaluateurs externes en vue de l'appréciation du niveau d'atteinte des standards de l'Anaq-Sup.

Sous ce rapport précisément l'argumentaire déployé pour justifier que l'IMC pourrait valablement prétendre à un satisfecit des experts commis par l'Anaq-Sup nous semble pertinent et bien motivé. En un mot le rapport d'auto-évaluation offre une base de travail satisfaisante pour connaître l'IMC et apprécier la crédibilité et le contenu de l'offre « Licence de science politique ».

On peut néanmoins relever deux limites somme toute relatives sur la qualité dudit rapport :

1°) – La mise en exergue d'une liste d'intervenants et de membres du comité scientifique présumés hautement qualifiés sans être des politistes de métier ne compense que passablement la faiblesse du niveau des intervenants dans la discipline « science politique » proprement dite.

La direction a justifié les raisons objectives de la sous-représentation des politistes et nous en tenons acte. Cette limite n'est pas rédhibitoire.

2°) – Le PV de délibération en annexe est rédigé dans un français approximatif avec beaucoup de fautes d'orthographe et de grammaire qui auraient sans doute dû être corrigées. Qui plus est, il dévoile quelques faiblesses et manquements dans le management technique d'une administration pédagogique qui semble faire la part belle aux représentants des étudiants au détriment de la rigueur et de la discrétion caractéristiques d'un bon encadrement de la part du corps professoral. C'est une appréciation libre qui ne préjuge en rien de l'état d'esprit qui règne dans l'établissement ni de l'efficacité des procédures de contrôle de l'effectivité des enseignements et, le cas échéant, de l'imputabilité des manquements constatés chez les enseignants. La direction a installé un système de caméras de surveillance destiné à prévenir la fréquence de ces entorses préjudiciables à une bonne formation des étudiants.

3. Description de la visite sur le terrain

L'équipe d'experts commis par l'Anaq-Sup est composée du Pr Adolphe DANSOU, maître de conférences de science politique à l'UFR de sciences juridiques et politiques de l'Université Gaston Berger et du Pr Alioune Badara DIOP, maître de conférences agrégé de science politique à la Faculté des sciences juridiques et politiques de l'Université Cheikh Anta DIOP de Dakar (président). Nous sommes arrivés à l'IMC à 8h 30 mn. Nous avons été accueillis par M. Mouhamed Gaye, directeur de l'établissement qui a bien voulu mettre son bureau à notre disposition pour échanger sur le protocole de la visite technique. M. Yéro DIA journaliste était censé rejoindre l'équipe en qualité de « professionnel » mais ne s'est finalement pas présenté. Quand nous l'avons appelé à 9 h pour connaître les raisons de son retard, il nous a fait comprendre qu'il ne pouvait plus venir pour raisons familiales.

Le directeur de l'IMC avait aménagé une salle pour accueillir la réunion avec son staff au complet. La réunion démarre à 9h 15 mn par un exposé détaillé du dossier technique de candidature sous forme de Powerpoint. S'ensuivirent des échanges approfondis avec l'équipe d'experts qui a posé des questions diverses et variées notamment sur les difficultés rencontrées dans le projet d'acquisition de nouveaux locaux plus spacieux afin d'optimiser la capacité d'accueil jugée très faible du fait de l'exiguïté des salles de cours déjà signalée dans le rapport précédent. Il y a eu des discussions sur le syllabus des cours, le déroulement des travaux dirigés, l'organisation des enseignements, des examens et des délibérations, la part « réelle » consacrée

à la Licence de science politique dans la répartition du budget, les ressources propres de l'établissement, les partenaires, les subventions et la politique globale de l'IMC en matière d'aide à l'insertion professionnelle. Il s'avère qu'à côté d'autres formations offertes par l'IMC, la Licence de science politique tend à devenir une offre « consolidée » pour laquelle des moyens substantiels sont consacrés.

Après deux heures d'échanges, le staff s'est retiré et nous avons demandé à rencontrer certains membres du PER et du PATS ainsi que des étudiants pour recueillir leur appréciation personnelle sur des questions ponctuelles liées à l'organisation concrète des enseignements, aux rémunérations, à certaines « tensions » évoquées dans le rapport d'auto-évaluation, aux performances pédagogiques et à la rigueur des enseignements dispensés, etc. Globalement nos interlocuteurs se sont montrés disponibles et coopératifs voire francs pour attirer l'attention sur ce qu'il y a lieu d'améliorer.

A la fin des entretiens, le directeur de l'IMC et le staff administratif nous ont fait visiter les salles de cours, les salles de TD, la salle d'informatique, la bibliothèque, la salle des professeurs, l'espace aménagé sur la terrasse pour accueillir les étudiants pendant la pause avec des commodités techniques appréciables comme la connexion à internet. Pour avoir été membre de l'équipe d'experts précédente, je puis témoigner que des efforts louables ont été faits pour améliorer le confort des lieux et mettre les étudiants dans de meilleures conditions. La bibliothèque que nous avons visitée est beaucoup mieux équipée que lors de la précédente visite. De surcroît les enseignants-chercheurs contractuels et les étudiants se voient offrir un accès gratuit à une bibliothèque numérique.

La visite des locaux et la rencontre avec le personnel et des étudiants ont permis aux experts de se faire une idée plus précise de l'IMC. L'impression d'ensemble que nous avons eue est que la direction est bien déterminée à faire le nécessaire, à mobiliser les ressources utiles et à se conformer aux exigences pédagogiques pour offrir une licence de science politique crédible. Notre mission s'est terminée vers 15h 30 mn après la séance de restitution orale avec le staff qui a pris bonne note des observations, critiques et suggestions que les experts ont estimé nécessaire de formuler.

4. **Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup.**

Champ d'évaluation 1 : Objectifs et mise en œuvre du programme d'études

Standard 1.01 : *le programme d'études est régulièrement dispensé.*

Le programme Licence Science Politique est créé en 2010. Depuis, il est régulièrement proposé. Deux promotions sont déjà sorties et les effectifs augmentent annuellement. Les maquettes sont disponibles.

Appréciation globale du standard : le standard est ATTEINT

Standard 1.02 : *le programme d'études et de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'institut.*

Le programme de licence en science Politique a pour objectif principal d'assurer à l'étudiant l'acquisition de connaissances fondamentales et transversales et des compétences professionnelles en science politique. Il vise à préparer l'étudiant à l'insertion professionnelle ou à la poursuite des études supérieures. Une liste d'objectifs est cernée et les descriptifs de cours existent. L'IMC dispose également d'un Plan Stratégique. Ce dernier a été reformulé et approfondi, de façon qu'au-delà des objectifs visés, une stratégie claire et cohérente est décrite, en rapport avec les différentes phases de développement de l'institut, ainsi que les moyens à mobiliser et à mettre en œuvre, tant au plan humain, matériel que financier. Les descriptifs des cours ont été améliorés de manière qu'ils permettent d'appréhender leur contour et leur consistance.

Appréciation globale du standard : le standard est ATTEINT

Standard 1.03 : Le programme d'études s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel et socio-économique, dans le but de contribuer, selon ses moyens, à la réponse des besoins du milieu et d'offrir des formations adaptées au milieu de travail.

L'IMC a signé des accords avec certains dans le milieu professionnel. Une liste d'étudiants avec les lieux de stages professionnels est disponible. L'IMC Organise également des rencontres-débats avec le milieu professionnel. Le niveau du corps professoral a été relevé avec le recrutement de docteurs et d'agrégés mais aussi de professionnels plus aguerris. Le programme Science Po bénéficie du concours de 4 agrégés, 11 docteurs, 12 professionnels.

Dans le nouvel organigramme de l'IMC, les conseils scientifique et pédagogique ont été inclus. La participation des étudiants au conseil pédagogique est aussi effective.

Le projet pédagogique est actualisé tous les ans par le Directeur des études. La conception des unités d'enseignement est élaborée par le conseil scientifique.

Appréciation globale du standard : le standard est ATTEINT

Champ d'évaluation 2 : Organisation interne et gestion de la qualité

Standard 2.01 : les processus, les compétences et les compétences décisionnelles sont déterminées et communiqués à toutes les personnes concernées.

L'IMC dispose d'un organigramme qui spécifie les rôles et responsabilités des personnes concernées par l'administration. Le processus décisionnel est bien formalisé et diversifié.

Dans le nouvel organigramme, le chef du Département Comptabilité-Finance a pour tâches entre autres de :

- rendre compte de la situation financière auprès du Directeur Général, des autorités de surveillance, des auditeurs ;
- réparer les budgets et suivre leur exécution ;
- fournir des simulations de rentabilité et de risque financier comme aide à la décision pour les projets d'investissements ;
- superviser la comptabilité, la trésorerie et les questions fiscales.

Les missions du Directeur Administratif sont :

- assurer une veille sur l'évolution des lois et réglementations ;
- superviser les relations avec les organismes extérieurs ;
- assurer une permanence juridique et sociale ;
- participer à l'administration du personnel ;
- participer à la gestion des systèmes d'informations de l'institut

Appréciation globale du standard : le standard est ATTEINT

Standard 2.02 : le personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER) a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme.

Le personnel enseignant prend part aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme. Cette participation est réglementée et se matérialise à travers leur participation aux conseils pédagogique et scientifique. Il faut aussi citer les pilotes de programmes qui, avec le Directeur des études, assurent le suivi du programme Science Politique. Les processus

sont déterminés, les étudiants émettent leurs opinions au moyen de formulaires d'évaluation remplis à la fin des modules et par le biais du responsable de classe.

Appréciation globale du standard : le standard est ATTEINT

Standard 2.03 : le programme d'études fait l'objet de mesures d'assurance qualité. L'institut utilise les résultats afin d'adapter périodiquement l'offre d'études.

L'IMC a formellement mis en place une cellule interne d'assurance qualité qui a tenu plusieurs réunions et effectué des évaluations. Les descriptifs de mesure permettant de faire les évaluations, explorer les résultats et apporter les améliorations au programme d'études sont concrétisés et les éléments pouvant en attester nous ont été présentés.

Appréciation globale du standard : le standard est ATTEINT

Champ d'évaluation 3 : Curriculum et méthodes didactiques

Standard 3.01 : le programme d'études dispose de maquette structurée et de plan de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.

La documentation fournie permet d'attester que toutes les unités d'enseignement ont des plans de cours et des syllabus. Les temps d'enseignements indiqués dans la maquette correspondent aux volumes d'heures effectivement dispensés. Les maquettes et plans de cours disponibles sont ajustés les uns par rapport aux autres, tant sur le plan de leurs contenus que du point de vue organisationnel.

Appréciation globale du standard : le standard est ATTEINT

Standard 3.02 : le programme d'études couvre les aspects principaux de la discipline. Il permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques, garantit l'intégration de connaissances scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du travail. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation.

Les thèmes abordés : le droit constitutionnel, les comportements électoraux, les structures institutionnelles de pouvoir, les régimes politiques, l'administration publique, les partis et groupe pression, les systèmes politiques sénégalais et africain, les relations internationales, la philosophie politique, les mouvements sociaux et actions collectives, la sociologie politique, la communication politique, pensée politique, la politique comparée,

l'administration et politiques publiques, la politique et médias, les techniques de sondage politique, les techniques de communication politique.

Le programme d'étude couvre les principaux aspects de la discipline. Cependant, les intitulés de certaines unités d'enseignement doivent être revus de manière à mieux coller aux standards internationaux et permettre plus facilement d'établir des passerelles avec d'autres programmes.

Les activités pédagogiques consistant à préparer les étudiants à s'insérer dans le marché du travail sont à encourager. Les méthodes d'enseignement employées (cours magistraux, travaux pratiques, conduite de projet individuel, stages) sont assez complémentaires, mais certaines matières méritent d'être renforcées en termes de volume horaire (une moyenne supérieure à 20 heures).

Appréciation globale du standard : le standard est ATTEINT

Standard 3.03 : *les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont règlementées et publiées.*

Les conditions d'obtention des attestations et diplômes sont règlementées et publiées. Elles épousent les normes du système LMD :

- validation d'une unité d'enseignement ;
- validation d'un semestre ;
- validation de la licence ;
- obtention des attestations et diplômes.

Appréciation globale du standard : le standard est ATTEINT

Standard 3.04 : *Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant. Au besoin, il n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiants.*

Le programme dispose des statistiques sur les effectifs et les taux de réussite des unités d'enseignement demeurent satisfaisants. Le taux de réussite est en progression.

Appréciation globale du standard : le standard est ATTEINT

Champ d'évaluation 4 : Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER)

Standard 4.01 : *l'enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue didactique et qualifié scientifiquement.*

L'IMC se donne comme ligne de recrutement des enseignants : les enseignants-chercheurs et professionnels titulaires d'un Doctorat, d'un DEA ou d'un Master en Science Politique ; les professionnels capitalisant au moins trois (3) ans d'expérience professionnelle.

Les enseignants possèdent des compétences dans les thèmes qu'ils enseignent. Le corps professoral est apprécié de même que les conseils pédagogiques et scientifique. Cela pourra garantir la stabilité du corps enseignant.

Par ailleurs, le cadre du travail a été amélioré pour créer plus de contacts entre les enseignants.

Il est mis en place une salle des professeurs destinée à accueillir les réunions du conseil pédagogique.

Appréciation globale du standard : le standard est ATTEINT

Standard 4.02 : *la répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration des enseignants est définie.*

Les contrats d'engagement et les cahiers des charges contiennent des indications concrètes concernant les tâches à accomplir par les enseignants recrutés.

Appréciation globale du standard : le standard est ATTEINT

Standard 4.03 : *la mobilité du PER est possible.*

La part des enseignants invités, provenant d'institutions nationales et étrangères a été augmentée de façon à permettre de favoriser plus de contact avec d'autres instituts.

Cela a eu un impact positif sur la crédibilité du programme enseigné.

Appréciation globale du standard : le standard est ATTEINT.

Champ d'évaluation 5 : Etudiants

Standard 5.01 : les conditions d'admission dans le programme sont publiées

Les conditions d'admission dans le programme d'études et les procédures d'admission sont conformes aux normes du système LMD. Elles sont bien spécifiques suivant les trois niveaux. IMC dispose de son propre site internet comme moyen de publication.

Appréciation globale du standard : le standard est ATTEINT

Standard 5.02 : l'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée.

L'égalité des chances entre hommes et femmes semble bien réalisée. Entre 2010 et 2014, les femmes représentent respectivement 67 ; 63 ; 60 ; 55 ; 57 pour cent des effectifs. L'IMC apparaît déterminé à loger tous les étudiants à la même enseigne en assurant une participation équitable des hommes et des femmes dans les activités de l'institut.

Appréciation globale du standard : le standard est ATTEINT

Standard 5.03 : la mobilité des étudiant (e) s est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle interuniversitaire et interdisciplinaire des acquis.

L'affiliation de la CEPES (Confédération des Ecoles Privées de l'Enseignement Supérieur) peut être considérée comme un atout pour la mobilité des étudiants et la reconnaissance mutuelle interdisciplinaire des acquis. IMC a aussi intégré la Fédération Européenne des Ecoles (FEDE) et a développé des partenaires avec des institutions d'enseignement supérieur.

L'organisation des études du programme conformément aux normes du système LMD avec l'adoption des systèmes de crédits transférables facilite et constitue également un atout pour la mobilité académique des étudiants.

Appréciation globale du standard : le standard est ATTEINT

Standard 5.04 : il est pourvu à un encadrement adéquat des étudiants.

L'institut ambitionne d'accompagner et de diriger les étudiants, mais également de veiller à créer un environnement propice à l'animation scientifique et intellectuelle. Un support pédagogique et administratif est apporté à l'étudiant dans le but de lui permettre de réaliser son projet professionnel.

La direction des études est à l'écoute des étudiants.

Appréciation globale du standard : le standard est ATTEINT

Standard 5.05 : le programme se préoccupe de l'insertion des étudiant (e)s dans le milieu du travail.

Le programme s'appuie sur l'élaboration du projet professionnel, d'aide à la recherche et à l'organisation des stages et d'aide à l'insertion professionnelle des étudiants. Il met à leur disposition une documentation afin de préparer au mieux leur avenir.

Un accueil et des conseils sont dédiés pour aider les étudiants à définir leur projet de stage, à rédiger le CV, la lettre de motivation et à renseigner sur le déroulement d'un entretien de recrutement.

Le programme dispose d'un suivi adéquat de l'insertion de ses diplômés dans le milieu du travail.

L'association des anciens de l'institut sert de relais avec les anciens étudiants insérés.

Appréciation globale du standard : le standard est ATTEINT

Champ d'évaluation 6 : Dotations en équipements et en locaux

Standard 6.01 : le programme d'études dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Elles sont disponibles à long terme.

Les programmes de formation de IMC se déroulent dans les mêmes locaux. L'institut s'efforce de fixer une salle de cours pour chaque programme de formation.

Dans le plan de développement de IMC, il est pris en compte la capacité d'accueil qui devra être renforcée. Un processus d'acquisition d'un site de 300m² à Diamniadio est en cours.

Dans l'immédiat, une première remédiation a été trouvée dans la rationalisation des locaux.

Une bonne répartition des classes a permis de disposer de deux (2) classes disponibles par jour pour pallier aux imprévus (rattrapages, réunions,) De même 18 cours peuvent être dispensés par jour du lundi au samedi. Dans cette répartition des salles, il n'est pas tenu compte des salles informatique, de la salle de lecture et de la salle des professeurs.

Appréciation globale du standard : le standard est ATTEINT PARTIELLEMENT

5. Points forts du programme

On peut lister quelques aspects très positifs qui peuvent constituer, mutatis mutandis, des avantages comparatifs certains dont peut se prévaloir l'IMC :

- cohérence du programme avec les normes du système LMD ;
 - La documentation fournie permet d'attester que toutes les unités d'enseignement ont des plans de cours et des syllabus.
 - Les temps d'enseignements indiqués dans la maquette correspondent aux volumes d'heures effectivement dispensés.
 - Les maquettes et plans de cours disponibles sont ajustés les uns par rapport aux autres, tant sur le plan de leurs contenus que du point de vue organisationnel
 - Le programme d'étude couvre les principaux aspects de la discipline.
 - Les conditions d'obtention des attestations épousent les normes du système LMD
 - L'organisation des études du programme conformément aux normes du système LMD avec l'adoption des systèmes de crédits transférables facilite et constitue également un atout pour la mobilité académique des étudiants
- Les enseignants possèdent des compétences dans les thèmes qu'ils enseignent. Le corps professoral est apprécié de même que les conseils pédagogiques et scientifique
 - Le niveau du corps professoral a été relevé avec le recrutement de docteurs et d'agrégés mais aussi de professionnels plus aguerris.
 - Le programme Science Po bénéficie du concours de 4 agrégés, 11 docteurs, 12 professionnels ;
- Le personnel enseignant prend part aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme. Cette participation est réglementée et se matérialise à travers leur participation aux conseils pédagogique et scientifique
- Les processus sont déterminés, les étudiants émettent leurs opinions au moyen de formulaires d'évaluation remplis à la fin des modules et par le biais du responsable de classe
- Une liste d'étudiants avec les lieux de stages professionnels est disponible
- L'IMC Organise également des rencontres-débats avec le milieu professionnel
- Dans le nouvel organigramme de l'IMC, les conseils scientifique et pédagogique ont été inclus

- L'IMC a formellement mis en place une cellule interne d'assurance qualité qui a tenu plusieurs réunions et effectué des évaluations
- opportunité de se positionner comme l'un des rares établissements privés à offrir une formation solide en science politique après l'UGB et l'UCAD ;
- richesse du programme d'étude ;
- adéquation entre la formation et les besoins du marché du travail ;
- suivi effectif et rigoureux de la qualité des enseignements, de l'évolution des cours, et de l'assiduité des étudiants et des professeurs ;

6. Points faibles du programme

L'emplacement actuel de l'IMC reste caractérisé par une exigüité des locaux que l'on peut juger assez rédhibitoire pour restreindre sérieusement la capacité du corps professoral à optimiser l'offre de formation en général et celle de la licence en science politique en particulier.

7. Appréciations générales du programme

Il convient de noter qu'entre la première évaluation à laquelle nous avons pris part et la seconde, l'IMC a rehaussé sensiblement le niveau et la qualification des enseignants-chercheurs qui y délivrent des cours en science politique. C'est un gage de bonne foi quant à la volonté réelle d'inscrire la discipline « science politique » parmi les priorités de l'offre de formation de l'Institut. Des enseignements théoriques et fondamentaux sont venus compléter l'offre initiale jugée incomplète ; ce qui garantit l'acquisition des connaissances dispensées traditionnellement dans les Instituts d'étude politique.

8. Recommandations à l'Etablissement

L'IMC a incontestablement des atouts : de jeunes enseignants-chercheurs compétents et disponibles, des professeurs de droit chevronnés et impliqués de près dans la gouvernance pédagogique de l'école, une stratégie de financement viable à long terme et la perspective d'une acquisition très prochaine d'un terrain destiné à accueillir le nouveau site de l'école. La première recommandation que l'on voudrait faire est celle de consolider ces acquis et de diligenter la procédure de matérialisation du projet de construction de nouveaux locaux plus adaptés afin de placer l'IMC parmi les établissements privés d'enseignement supérieur de référence à Dakar. La deuxième recommandation est de poursuivre les efforts entamés en vue

de relever le niveau de qualification des enseignants en science politique notamment en faisant appel à des professeurs de science politique mieux outillés pour garantir la crédibilité de l'offre de formation de la licence en science politique. Cette recommandation renvoie à un prérequis indispensable du CAMES pour une future accréditation des diplômes délivrés par l'IMC dans la discipline « science politique ». Enfin la dernière recommandation va dans le sens d'étoffer la maquette de la licence science politique en s'inspirant notamment de l'offre de formation de l'UGB et de l'UCAD pour mieux outiller les étudiants de la licence science politique en droit administratif et en finances publiques, disciplines importantes pour préparer le concours d'entrée à l'ENA.

9. Recommandations à l'ANAQ

Sur la base des observations précédentes, nous invitons l'ANAQ à continuer à apporter son expertise à l'IMC afin que cet Institut puisse parachever son projet d'institutionnalisation de l'enseignement de la science politique dans la conformité stricte aux standards de qualité requis sur le plan international. Le fait est que l'IMC mérite d'être encouragé par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche car c'est l'un des rares établissements privés à offrir une licence en science politique. L'ANAQ étant un maillon crucial de ce ministère, il nous semble qu'il faudrait envisager à moyen terme de la responsabiliser davantage dans sa mission en lui conférant notamment des prérogatives de contrôle strict du contenu des enseignements dispensés et de la qualification des enseignants-chercheurs même après avoir accordé son accréditation formelle.

10. Proposition de décision :

ACCREDITATION